

Réunion Régionale Ressource Handicap Formation

Lundi 24 juin 2019 à la Maison des Associations

Retours sur cette rencontre régionale qui a réuni 48 participants dont :

- 24 Organismes de formation, CFA et CRP
- 5 Référents de parcours
- 5 Prestataires spécifiques, expert du handicap
- 14 Partenaires institutionnels

→ LES ORIENTATIONS DE LA PRFPH MISE EN ŒUVRE PAR LA REGION BRETAGNE ET L'AGEFIPH

En 2019, la Délégation régionale de l'AGEFIPH Bretagne et la Région Bretagne réaffirment leur volonté de développer l'intégration des personnes handicapées dans l'offre de formation de droit commun.

Dans cette optique, un accord de partenariat vient d'être signé entre le région Bretagne et l'AGEFIPH et acte un plan d'action triennal (2019-2021) portant sur la Politique Régionale de Formation des Personnes Handicapées.

Cet accord s'articule autour de 6 orientations permettant de décliner des axes de travail qui seront menés conjointement :

1. L'intégration des demandeurs d'emploi en situation de handicap dans les formations de droit commun
2. La sécurisation globale des parcours de personnes handicapées
3. Le développement de la compensation du handicap pour faciliter et sécuriser les parcours de formation
4. L'expérimentation de pédagogies innovantes
5. L'accompagnement des organismes de formation dans leur démarche de professionnalisation pour l'accueil des personnes en situation de handicap
6. Le déploiement d'une approche systémique de l'accès à la formation des personnes handicapées, associant l'ensemble des partenaires concernés

→ LA RESSOURCE HANDICAP FORMATION (RHF)

Au travers du déploiement de la RHF, l'ambition de la Région Bretagne et de l'AGEFIPH est de développer le principe de compensation pour sécuriser les parcours de formation.

Inscrite dans les axes de travail de l'accord de partenariat, la **Ressource Handicap Formation** est un appui pour :

- **Identifier et réunir** les partenaires pertinents pour participer à l'analyse de la situation et à la co-construction de solutions
- **Coordonner les échanges** pour définir de manière partagée les adaptations utiles à chaque étape du parcours de formation (en centre de formation et en entreprise)
- **Mobiliser**, si besoin, les dispositifs et les financements nécessaires à la mise en œuvre des aménagements co-définis
- **Veiller à la mise en œuvre effective** et pérenne des préconisations retenues tout au long de la formation

→ QUAND ET COMMENT SOLLICITER LA RHF ?

La Ressource Handicap Formation est mobilisable pour et par toute personne en situation de handicap bénéficiaire de l'obligation d'emploi, relevant du cadre d'intervention de l'Agefiph :

Demandeur d'emploi / Salarié / Alternant / Organisme de formation / CFA / Référent de parcours

RHF - Délégation Régionale de l'Agefiph Bretagne

Adresse mail : formation-bretagne@agefiph.asso.fr

Téléphone : **07.84.00.83.14**

Interlocutrice : Apolline GIVAUDAN



Synthèse des idées développées et retenues par les équipes pour sécuriser au mieux les parcours de formation

- Identifier un référent unique de parcours, prescripteur des moyens de compensation
- Former et professionnaliser les acteurs de la formation pour l'accueil des personnes handicapées
- Sensibiliser et communiquer auprès des pairs (entreprises, familles, ...)
- Créer un guide régional (pour la personne handicapée et pour la structure de formation) avec relais et outils du territoire
- Adapter et individualiser les parcours : ne pas « enfermer » la personne dans le handicap
- Accompagner les formateurs et référencer les acteurs en compensation pour gagner du temps sur la prise en charge
- Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs en créant un « club »
- Communiquer positivement : démarche commune sur droits et possibilités, langage simple et concret à l'entrée des organismes de formation, ...
- Anticiper à toutes les étapes de parcours, en s'attachant à individualiser le parcours et les outils spécifiques pendant le parcours, relier les parcours pour éviter les interruptions
- Veiller à l'adéquation entre le projet/la formation/l'emploi avec la personne en tant qu'actrice de son projet
- Gagner en réactivité pour entrer en formation une fois le projet validé en ayant identifié au plus tôt les éventuelles compensations

Les suites à donner à cette rencontre

En complément de cette rencontre riche de partages et d'interconnaissance autour de la thématique de la compensation du handicap en formation, l'accord de partenariat entre la Région et l'Agefiph prévoit également :

- Un plan de professionnalisation, associé à une démarche d'analyse de pratiques
- L'actualisation de la démarche de progrès pour que les structures de formation affichent leur engagement en faveur de l'accueil de stagiaires handicapés
- La mise en œuvre et l'animation d'un réseau de référents handicap des organismes de formation et CFA
- Un appui méthodologique pour des démarches pédagogiques innovantes
- La diffusion de ressources documentaires

**Nous vous souhaitons un bel été et une rentrée ensoleillée avec un extrait du livre "je suis né un jour bleu" de Daniel Tammet :
« Vous n'avez pas besoin d'être handicapé pour être différent, car nous sommes tous différents ».**

Les ressources mobilisables

Vidéo de présentation de la Ressource Handicap Formation

https://www.youtube.com/watch?v=9HcL1H56_ko

Information sur la Ressource Handicap Formation

<https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/lagefiph-sengage-pour-renforcer-laces-des-personnes-handicapees-formation>

Ressources documentaires consultables en ligne

- Site de la Région Bretagne « **Seformerenregionbretagne** »
- Site de l'Agefiph, pages régionales